



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La gratuité des médicaments pour les personnes en situation de pauvreté Il est urgent que le ministre de la Santé passe à l'action

QUÉBEC, le 23 mai 2006 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté demande au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Philippe Couillard, d'accorder dès le 1^{er} juillet 2006 l'accès gratuit aux médicaments prescrits à l'ensemble des Québécois et Québécoises dont le revenu annuel est de 12 000 \$ ou moins. Les coûts impliqués, dans les 60 M\$, sont bien moindres que ceux de ne pas le faire. Le Collectif réclame cette décision comme une urgence qui ne peut plus attendre, tout en voulant que le gouvernement étende ensuite la gratuité à l'ensemble des personnes en situation de pauvreté.

Comme l'affirme le Collectif, dans une lettre envoyée aujourd'hui au ministre, «En bas de 12 000 \$ par année, une personne est à coup sûr en déficit humain. Garantir l'accès aux médicaments prescrits dans ces cas est une question de simple bon sens. Pour les personnes à l'aide sociale qui ont 6 500 \$ par année pour vivre, c'est carrément une question de droits perdus à l'arrivée de l'assurance médicaments en 1997, une injustice qui dure depuis neuf ans. Sa réparation fait l'objet d'une promesse formelle du premier ministre. Chose promise, chose due. »

L'an dernier, le 6 juin 2005, un groupe de personnes en situation de pauvreté et de représentantEs du Collectif s'est présenté au bureau du ministre pour lui remettre en dépôt 909 bouteilles de médicaments vides accompagnées d'autant de prescriptions citoyennes et d'une lettre signée par une centaine d'intervenantEs du milieu de la santé endossant la revendication. Le 5 juin prochain, une délégation se présentera au bureau du ministre à Québec pour aller chercher sa réponse et récupérer les bouteilles de médicaments, «pleines ou vides», déposées il y a un an. D'ici-là, le Collectif encouragera tous les jours son réseau à se mobiliser autour de cette campagne et à interpeller le ministre par divers moyens.

En mars dernier, le ministre, qui avait déjà entendu le Collectif en commission parlementaire sur la question, a rencontré à nouveau une petite délégation à ce sujet. Il est donc très au courant du problème. Il doit se sortir la tête du sable, montrer que son sens des priorités inclut la justice sociale et prendre la décision qui s'impose.

La lettre au ministre est disponible sur le site Internet www.pauvrete.qc.ca. On pourra aussi y suivre cette action citoyenne par la publication quotidienne d'une édition spéciale du bulletin du Collectif, *La Soupe au caillou*, qui fera le décompte des jours d'ici au 5 juin.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications, 525-0040, cellulaire : (418) 254-7238.
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

